



AVIS DE CONCOURS

Conseiller en réussite scolaire

No. C25-05

Honorer nos racines, apprendre avec fierté

Au CEPN, nous soutenons les communautés dans la mise en place d'un système d'éducation complet et respectueux de leur culture, de leurs valeurs, de leurs traditions et de leur identité propre. Nous sommes fiers de contribuer au développement d'une éducation de qualité qui relève entièrement de la compétence des Premières Nations dans un esprit de collaboration, de respect, de partage et de dévouement.

Faire partie de l'équipe du CEPN, c'est travailler dans un environnement accueillant, stimulant, à la fine pointe de la technologie où l'innovation est valorisée. Sensible aux besoins des communautés membres, nous relevons les défis grâce à notre persévérance, notre créativité et nos équipes de professionnels dédiés à la mission de l'organisation.

Statut d'emploi : Permanent

Heures/semaine : 36.25 l'hiver et 32 l'été

Lieu : 50, boul. Bastien, Wendake

Date de début : Dès que possible

Salaire annuel : Entre 70 760 \$ et 96 958 \$, conformément à l'échelle salariale en vigueur au CEPN

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du directeur des services éducatifs et sous la supervision immédiate du coordonnateur des projets éducatifs, le conseiller à la réussite scolaire collabore à la réalisation des projets particuliers des écoles; tout en respectant la réalité culturelle ainsi que les encadrements éducatifs des écoles et du CEPN. Il offre des services-conseils pédagogiques aux communautés desservies par le CEPN en mettant à profit son expertise des apprenants des Premières Nations.

De plus, le conseiller à la réussite scolaire effectue des analyses afin de présenter des bilans de situation dans des domaines variés. Le titulaire du poste voit au développement continu de ses compétences afin d'offrir des services-conseils pédagogiques qui répondent aux besoins de la clientèle qu'il dessert.

Profil recherché

- Détenir un baccalauréat en enseignement.
- Au moins cinq ans d'expérience en enseignement ou en élaboration de méthodes pédagogiques en milieu scolaire;
- Parfaite maîtrise de l'anglais (oral et écrit) et une bonne connaissance du français (oral et écrit);
- Détenir une excellente connaissance des programmes d'études et progression des apprentissage.

Conditions particulières

Le travail s'effectue pendant les heures normales de bureau, du lundi au vendredi. Toutefois, le poste peut nécessiter des déplacements pouvant excéder 48 heures dans des endroits parfois difficiles d'accès, au plus douze fois par an.

Conditions de travail

Nous offrons des conditions de travail concurrentielles : assurance collective, régime de retraite à prestations déterminées, congés durant la période des fêtes, congés culturels mobiles, trois semaines de vacances par année, congés pour maladie, possibilité de télétravail régulier ou occasionnel, choix d'horaire de travail, horaire d'été, etc.

Date limite pour postuler : 24 mars 2025, 16 h

Afin de fournir des services qui répondent aux besoins de ses communautés membres par des gens compétents et représentatifs de la population qu'il dessert, le CEPN favorise l'embauche des groupes désignés dans l'ordre suivant : 1) employés du CEPN, 2) membres d'une Première Nation dont la communauté est membre du CEPN, 3) membres d'une autre Première Nation, 4) membres d'un peuple autochtone, 5) autres.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre candidature par la poste, par courriel ou par télécopieur à :
Conseil en Éducation des Premières Nations, 50, boul. Bastien, Wendake (Québec) G0A 4V0
Courriel : ressourcesshumaines@cepn-fnec.com Télécopieur : 418-842-9988

Pour obtenir la description d'emploi complète, n'hésitez pas à nous appeler au 418-842-7672 ou à nous écrire. Nous remercions toutes les personnes ayant manifesté un intérêt pour ce poste et communiquerons qu'avec les personnes retenues.

POUR VOIR TOUTES LES OFFRES AFFICHÉES PAR LE CEPN OU D'AUTRES ORGANISATIONS DU MILIEU, CONSULTEZ NOTRE [GUICHET D'EMPLOIS \(ge.cepn-fnec.com\)](http://ge.cepn-fnec.com)